

Les élections primaires au sein de l'opposition républicaine sont une nécessité absolue. Elles sont d'une part, la réponse adéquate à la vive attente de la majorité des camerounais qui appellent de tous leurs vœux l'unification des forces politiques alternatives, et le meilleur arbitrage par le peuple lui-même, des prétentions des acteurs majeurs de l'opposition, d'autre part. La coalition des leaders et entre leaders, démarche qui visiblement emporte la préférence de certains acteurs dans la perspective de l'élection présidentielle, présente dans notre contexte, le risque permanent d'implosion, mais de plus, elle demeure d'un impact populaire négligeable. Sans légitimation populaire, toute initiative politique, demeure fragile. Car, derrière la parure des photos destinées à la presse, se cachent des démarcations rendues irréconciliables par les ambitions individuelles. Et le peuple ne s'y trompe pas. Les annonces ne provoquent pas un afflux spécial d'inscrits sur les listes électorales. D'ailleurs, combien d'acteurs politiques de premier rang, initiateurs de coalitions en 2018, ont-ils déjà publiquement affirmé qu'ils étaient prêts à renoncer à leur ambition personnelle au profit d'un concurrent ?

Écoutons le passé !

En 2004, certaines forces d'opposition, réunies au sein d'une « Coalition pour la reconstruction et la réconciliation nationales » (CRM), se sont choisies, Adamou Ndam Njoya, le leader de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC), comme candidat ayant réuni, selon un « jury » interne ad hoc, les 15 critères arrêtés d'un commun accord. L'initiative s'est soldée par un échec. En 2011 après l'élection présidentielle, Ni John Fru Ndi a pu regrouper autour de lui, Adamou Ndam Njoya, Jean de Dieu Momo Président des Patriotes Démocrates pour le Développement du Cameroun (PADDEC), Albert Dzungang de la Dynamique pour la Renaissance Nationale, Bernard Muna de l'Alliance des Forces Progressistes (AFP) et Walla Edith Kahbang du Cameroon People's Party (CPP), dans une coalition pour l'annulation de l'élection présidentielle.

L'initiative a fait long feu. En 2018, une coalition semble se construire, autour d'Akere Muna, mais avec en son sein au moins un parti politique, l'AFP, issu d'une autre coalition, « le Pacte républicain », né au lendemain de 2011 sous l'instigation de l'UDC... Place à la Primaire ! L'idée de la primaire au Cameroun, est pour certains, entourée d'incertitudes susceptibles de mettre en péril sa concrétisation. Pour le Mouvement 11 Millions de Citoyens, la seule volonté des acteurs, suffit pour l'organiser. Et l'absence de volonté se dissimule mal derrière des objections pro domo. Refuser les primaires, c'est décliner le test de popularité, c'est denier au peuple sa détermination, sa participation et son discernement, c'est faire obstacle à la dynamique qui va entraîner des inscriptions massives sur les listes électorales.

L'une des expériences les plus récentes des primaires de l'opposition dans la perspective de l'élection présidentielle, nous a été offerte par la Russie en 2012. Il y a donc des précédents ! Au Cameroun, la volonté ferme de construire enfin, une dynamique forte de changement doit pouvoir balayer toutes les hypothèques soulevées ici et là :

## Le cadre

Le cadre textuel est la Charte de la Primaire. Document consensuel contenant le corpus de règles auxquelles toutes les parties prenantes se soumettent. Le cadre formel des Primaires est la plate-forme des associations politiques ou civiles. Celles-ci formalisent la création d'une commission spéciale, composée de représentants des partis prenant part à la primaire, cette commission générale désigne les Commissions départementales et locales d'organisation, elle définit la liste des bureaux de vote et elle est chargée d'établir et de mettre à disposition le matériel de vote.

A côté de la Commission, il est institué, un Conseil de la Primaire, strictement indépendant de tous les partis politiques, il supervise l'organisation de la primaire, il définit le cadre d'organisation du scrutin, veille à sa régularité et à l'égalité entre les candidats, il examine les réclamations et proclame les résultats. Pour des besoins de réunion publique commune, les formalités administratives sont menées par une des associations ; Pendant la campagne, chaque candidat effectue les démarches administratives légales. La production des gadgets, supports et l'occupation de l'espace médiatique incombent à chaque candidat. Le cadre technique est physique et électronique ; Physiquement, il s'agit de permanences identifiables qui servent de cadres d'inscription ou de recueillement de suffrages, installées partout où il y a nécessité et notamment à l'étranger. Electroniquement, il s'agit d'internet et notamment d'applications créées pour faciliter l'identification, la collecte des frais exigibles et le comptage des suffrages.

Le fichier électoral réellement informatisé est insusceptible de doublons. Les commissions départementales et locales sont les véritables organisatrices de la primaire sur le terrain, ce sont elles qui implantent les bureaux de vote dans chaque commune et qui recrutent les volontaires. La ressource humaine mobilisée dans les différentes commissions est volontaire et bénévole. Quant au déroulement proprement dit, pour plus d'efficacité, il est envisageable d'organiser la consultation, région par région.

## Qui peut être candidat ?

Tout parti politique ou association citoyenne peut demander à participer à la primaire. Chaque parti politique ou association citoyenne définit ses propres règles pour présenter son candidat.

## Le corps électoral

Le vote est ouvert à tous. Il n'est pas réservé aux adhérents des partis. Pour voter, il suffit :

- De posséder sa carte d'électeur ou le récépissé y afférent
- De verser 1000 francs cfa de participation aux frais d'organisation

L'inscription sur les listes des primaires est faite en ligne ou physiquement dans les postes d'inscription créés à cet effet par les commissions locales et ce, au Cameroun ou à l'étranger. Les paiements sont faits physiquement ou par voie électronique. Sur le caractère ouvert de la primaire, des études scientifiques réalisées aux USA et en France, où des primaires ouvertes se tiennent régulièrement, démontrent que la pratique qui consiste pour un sympathisant d'un parti à participer à la primaire du camp adverse par volonté de l'affaiblir, est un mythe.

### Le financement

Dans le contexte qui est le nôtre, il faut adopter la formule la plus économique. Celle du scrutin à un tour. Chaque candidat auto-finance sa campagne. Le personnel requis dans l'organisation de la primaire est volontaire et bénévole. Ce sont les cadres et les membres des parties à la plate-forme. Néanmoins, l'organisation du scrutin a un coût, lié aux dépenses incompressibles. Les financements proviennent principalement des frais de participation versés préalablement par les votants - 1000 francs CFA. Les dépenses et les revenus de la plate-forme seront publiés et certifiés par deux commissaires aux comptes. Il n'est pas exclu que le caractère inédit de la primaire génère des appuis provenant de donateurs divers ou bénéficie de l'accompagnement de la communauté internationale.

Le peuple camerounais dans sa grande majorité souhaite une alternance démocratique.. Ce peuple est aussi conscient de la tâche ardue qui l'attend, dans le combat contre la puissante machine à gagner les élections, que constitue le RDPC et ses partis alliés. À ce titre et en phase avec cette aspiration, nous appelons solennellement tous les Partis d'opposition à l'organisation d'une primaire, en vue d'unir les forces et les moyens autour du vainqueur. Cette démarche requiert juste la volonté et l'humilité des acteurs. Ce peuple qui la réclame, s'impliquera dans son organisation et veillera à son succès. Parce que la Primaire accorde la priorité à la volonté du peuple à la base, elle va réveiller la force de changement qui sommeille dans le dépit généralisé. En donnant la possibilité à chaque candidat de battre campagne, la primaire est une sorte de répétition générale. La victoire de l'un est celle du rassemblement de tous pour le round final. ©

Cabral Libii